



Chers Résidents, chères familles, chers représentants des résidents, chers usagers,
SAMDO ROCHEBELLE ALES

Lancement de l'évaluation de la qualité de l'EHPAD SAMDO ROCHEBELLE 2023 - 2024

Notre établissement s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des prestations quotidiennes.

Pour votre information, nous avons reçu l'arrêté portant programmation de l'évaluation de la qualité dans les établissements et services sociaux et médico sociaux : l'évaluation de la qualité des prestations de notre établissement se déroulera le dernier trimestre 2024.

Dans cette optique, afin de se préparer de façon optimale, la démarche d'évaluation a été lancée les 26 et 27 janvier 2023 avec deux jours de formation ayant pour thématique « La maîtrise des nouvelles modalités de l'évaluation de la qualité dans les établissements médico sociaux » auxquels nous appartenons.

Cette formation a été animée par le cabinet AVIANCE CONSEILS, spécialisé dans l'accompagnement du secteur social et médico-social en la personne d'Olivier COLOMB.

La gouvernance de notre Association était représentée aussi par Monsieur Jean Louis CHAREYRE – Vice-Président de notre Association SAMDO ROCHEBELLE.

Nous nous sommes toujours inscrits dans une démarche d'amélioration continue de la qualité comme cela a été formalisé après la réalisation de notre évaluation externe en 2018, et la réactualisation de notre projet d'établissement pour la période 2021-2025.

Ces démarches collectives nous permettent de questionner notre fonctionnement et notre organisation et de les améliorer de façon continue.

Pour favoriser une démarche participative, j'ai souhaité la constitution d'un Comité de Pilotage dédié à la Démarche Qualité et d'une cellule Qualité. Des groupes de travail composés de salariés, de résidents, de familles, de représentants des usagers, de l'établissement seront associés à la Démarche Qualité.

La cellule Qualité composée de Mme Karine GOMRI Infirmière coordinatrice et Mr Jérémy THEROND Chargé d'accueil va être mise en place.

Un calendrier sera établi.

La présentation de la démarche qualité sera effectuée auprès de salariés mais également des personnes accompagnées (Résidents, familles, Représentants Légaux,), ainsi qu'aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Guytaine BORGHERO – Directrice